

## Qu'arrive-t-il après le semi-privé ou après les 6 écussons?

### **On se souvient qu'au semi-privé :**

Le patineur est admis au semi-privé s'il a au moins 5 ans et s'il a réussi son écusson 2.

Les cours sont organisés par le CPA La Prairie et sont sous la responsabilité du Club. C'est donc le CPA La Prairie qui trouve les entraîneurs et qui les rémunère.

Les cours sont donnés par des entraîneurs professionnels, avec des groupes d'au plus 8 patineurs.

Le patineur peut rester au semi-privé pour l'obtention de tous ses écussons, le dernier étant l'écusson 6.

### **Star de groupe :**

Le patineur qui a réussi l'étape 5 peut choisir le programme semi-privé Star de groupe.

Star de groupe permet aux patineurs qui ont complété l'étape 5 de poursuivre leurs apprentissages en groupe plutôt qu'en leçons privées. Enseigné par un entraîneur professionnel et en petit groupe d'au plus 5 patineurs, ce programme offre l'occasion d'apprendre les habiletés de patinage de base dans les disciplines de la danse sur glace, des habiletés de patinage et du style libre. Les patineurs pourront s'inscrire aux tests de Patinage Canada et aux compétitions.

### **Après le semi-privé :**

Ce qui vient après le semi-privé, c'est l'enseignement privé.

Le patineur est admis au privé s'il a au moins 6 ans et s'il a réussi son écusson 6.

Au privé, il n'y a pas de cours de groupe organisé par le CPA La Prairie – le Star de groupe se donne au semi-privé.

Vous payez au CPA La Prairie un montant seulement pour l'utilisation de la glace.

Le patineur peut donc venir patiner sur les heures de glace que vous avez payées et pour lesquelles il est admissible selon son niveau.

Si vous voulez des cours avec un entraîneur professionnel, il s'agira de cours privés.

Le CPA La Prairie n'organise pas et n'est pas responsable des cours privés.

Patinage Canada recommande des leçons privés d'une durée de 15 minutes par tranche d'une heure d'entraînement.

Donc le patineur, lorsqu'il n'est pas en cours privé avec son entraîneur, doit pratiquer seul les sauts, les pirouettes, les mouvements, son solo...que son entraîneur lui enseigne. Il ne peut pas aller déranger son entraîneur qui est en cours privé avec un autre patineur.

Le patineur doit être assez autonome pour faire son entraînement seul sur la glace pendant son temps de pratique (avant et après la leçon). Il doit en tout temps respecter les règlements du Club concernant son comportement sur la glace et la sécurité des patineurs.

L'entraîneur doit expliquer au patineur les règlements de sécurité, où faire les sauts, les pirouettes, les priorités lors des cours et des solos, ...

Au privé, il peut y avoir une vingtaine de patineurs sur la glace. Certains sont en cours privés, d'autres pratiquent seuls. Certains font des sauts, d'autres des pirouettes, d'autres font leur solo...Il faut que chaque patineur respecte les autres patineurs sur la glace pour la sécurité de tous.

### **Cours privés avec un entraîneur professionnel :**

Les entraîneurs professionnels sont des travailleurs autonomes.

Le CPA La Prairie a une liste d'entraîneurs professionnels admissibles à enseigner au privé, avec leur numéro de téléphone et leur adresse courriel.

Sur cette liste, vous pouvez aussi voir le nombre d'années d'expérience de chaque entraîneur et leur niveau PNCE. Le niveau PNCE représente le niveau de formation de Patinage Canada pour devenir entraîneur. Plus le niveau PNCE et le nombre d'années d'expérience est élevé, plus le tarif de l'entraîneur est élevé.

Vous devez choisir vous-mêmes l'entraîneur professionnel pour votre enfant et prendre contact avec celui-ci. Le CPA La Prairie n'est pas en mesure de recommander un entraîneur plus qu'un autre.

Vous êtes responsable de vous informer des disponibilités de votre entraîneur et de cédule des leçons pour votre enfant.

Vous êtes responsables de vous informer des tarifs de votre entraîneur et de payer votre entraîneur.

Votre entraîneur est la personne désignée pour répondre à vos questions concernant : les éléments requis pour passer au niveau suivant, le fonctionnement des tests, la durée et la musique du solo, le fonctionnement des compétitions... N'hésitez pas à communiquer avec lui.

Votre entraîneur ou un entraîneur remplaçant doit accompagner votre enfant lors des compétitions. Vous êtes responsables de vérifier avec votre entraîneur ses disponibilités avant d'inscrire votre enfant à une compétition. Vous êtes également responsables de vous informer des tarifs de votre entraîneur lorsqu'il accompagne un patineur en compétition et de le payer.

Le CPA La Prairie n'est pas responsable des ententes entre vous et votre entraîneur et ne peut pas régler les conflits entre vous et votre entraîneur.

Vous devez respecter les plages horaires réservées à la catégorie de votre enfant : Junior, Inter, Senior.

### **Les catégories au privé :**

#### **JUNIOR :**

Lorsque le patineur arrive au privé, il est dans la catégorie Junior.

Le patineur reste dans la catégorie Junior jusqu'à ce qu'il ait réussi le test préliminaire en style libre (éléments et programme).

#### **INTER :**

La catégorie Inter se divise en 2 étapes : Inter 1 et Inter 2.

Le patineur qui a réussi le test préliminaire de style libre est dans la catégorie Inter 1.

Le patineur reste dans la catégorie Inter 1 jusqu'à ce qu'il réussisse le test suivant, soit le test junior bronze en style libre.

Le patineur qui a réussi le test junior bronze de style libre est dans la catégorie Inter 2.

Le patineur reste dans la catégorie Inter 2 jusqu'à ce qu'il réussisse le test suivant soit le test senior bronze en style libre.

Une fois le test senior bronze en style libre réussi, le patineur passe à la catégorie Senior.

#### **SENIOR :**

Le patineur qui a réussi le test senior bronze en style libre est dans la catégorie Senior.

Il n'y a pas de catégories après Senior, donc le patineur reste dans cette catégorie même s'il passe d'autres tests de style libre.

### **Les Tests :**

Une fois les 6 écussons réussis, les niveaux suivants à réussir en style libre sont :

Preliminaire

Junior Bronze

Senior Bronze

Junior Argent

Senior Argent

Or

Pour réussir un de ces niveaux, il faut passer un test.

Le test comporte 2 parties: Éléments et Programme. Chacune des parties peut être passée séparément. Lorsque les deux parties sont réussies, le niveau est alors réussi.

Ce n'est pas l'entraîneur professionnel qui fait passer le test.

Le test doit être passé devant un juge de Patinage Canada.

Plusieurs fois dans l'année, le CPA La Prairie organise des journées de tests devant un juge de Patinage Canada. Les patineurs prêts à essayer un test doivent être inscrits auprès de la Directrice des tests du Club. Les tests ont lieu à l'aréna de La Prairie.

C'est l'entraîneur professionnel qui vous avisera lorsque votre enfant sera prêt à essayer un test devant le juge. L'entraîneur doit alors signer une enveloppe de test et indiquer à quel test s'inscrit son élève. Le parent est responsable de compléter les informations sur l'enveloppe de test et d'inclure le montant requis. Présentement, le tarif est de 10\$ par test. Il faut faire une enveloppe séparée pour chaque test demandé, même si plusieurs tests sont demandés durant la même session de test.

Il faut surveiller les dates limites pour remettre les enveloppes de tests à la Directrice des tests. Les dates sont affichées sur les tableaux près du Local du Club et sur le site Internet du Club.

Lors des sessions de tests, le patineur porte habituellement une tenue et une coiffure soignée (comme lors d'une compétition). Il est accompagné de son entraîneur. Vous êtes responsables de vous informer des tarifs de votre entraîneur lors des tests et de le payer.

Un horaire de tests est préparé par la Directrice des tests lors de chaque session de tests. On demande au patineur d'arriver environ 1 heure avant l'heure prévue pour son test.

Le juge de Patinage Canada va évaluer le patineur pendant son test et va remettre une feuille à la Directrice des tests indiquant si le test est réussi ou non. Une fois les résultats compilés, la Directrice des tests va remettre cette feuille au patineur.

Il est improbable que le patineur réussisse tous ses tests du premier coup. Il y aura des réussites et des échecs et c'est normal. Lors d'un échec, il faut continuer de travailler les éléments non réussis et l'entraîneur le réinscrira à une prochaine session de test.

### **Autres options au privé :**

#### **Habilités :**

En plus du style libre, le patineur peut vouloir prendre des cours privés pour apprendre les habiletés.

Que sont les habiletés? Ce sont des patrons de mouvements que le patineur doit exécuter autour de la patinoire ou sur un cercle. Il n'y a pas de musique.

Les niveaux à réussir en habiletés sont :

Préliminaire

Junior Bronze

Senior Bronze

Junior Argent

Senior Argent

Or

Pour réussir un niveau, le patineur doit passer un test devant un juge de Patinage Canada.

Pour chaque niveau, il y a 3 patrons à réussir. Les 3 patrons doivent être présentés et réussis durant un même test.

Vous êtes responsables de vérifier avec votre entraîneur s'il est admissible pour enseigner aussi les habiletés. Sinon, vous devez trouver un autre entraîneur pour les habiletés.

### Danses :

Le patineur peut également choisir de prendre des cours privés pour apprendre les danses.

Que sont les danses? Ce sont des patrons de mouvements que le patineur doit exécuter autour de la patinoire accompagné d'un partenaire. Il y a de la musique.

Vous êtes responsable de vérifier avec votre entraîneur s'il est admissible pour enseigner aussi les danses. Sinon, vous devez trouver un autre entraîneur pour les danses.

Il y a quelques partenaires qui viennent au CPA La Prairie lors des heures prévues pour les danses. Votre entraîneur de danses peut vous guider pour trouver le bon partenaire.

Les niveaux à réussir en danses sont :

Préliminaire

Junior Bronze

Senior Bronze

Junior Argent

Senior Argent

Or

Diamant

Pour réussir un niveau, le patineur doit passer un test devant un juge de Patinage Canada. Le partenaire doit être présent pour accompagner le patineur lors du test de danse. Vous êtes responsables de l'aviser lorsque votre enfant est inscrit à un test et de le payer pour son accompagnement à un test.

Pour chaque niveau, il y a 3 ou 4 danses à réussir. Chaque danse peut être inscrite séparément à un test. Lorsque les 3 ou 4 danses sont réussies, le niveau est alors réussi.

Le patineur peut prendre des cours privés en danses et pratiquer seul ses danses lorsque les plages horaires le permettent.